



RÉGION WALLONNE DE BELGIQUE

Le saviez-vous ?

Nombre d'habitants : 3,65 millions  
Population active : 1,48 million  
Taux d'activité : 62,9 %

Pourcentage d'adultes participant à des programmes de formation tout au long de la vie : 5,6 %

Pourcentage des plus de 25 ans sans diplôme : 12 %

Même s'il est encore élevé, le taux des Wallons de plus de 25 ans sans diplôme a été réduit de moitié depuis trente ans.

La tranche d'âge des 35-44 ans représente plus de 60 % des bénéficiaires des démarches de validation des compétences.



Dans l'entreprise Copains.group, située à Strépy-Bracquegnies (province de Hainaut), sept boulangers se sont portés volontaires en 2020 pour une action de validation des compétences. Tous ont réussi les épreuves et obtenu leur certification.



Les initiatives des Centres de validation des compétences (CVDC) ont déjà permis de délivrer plus de 3 000 titres de compétences à plus de 1 800 personnes, en majorité en recherche d'emploi ou peu diplômées.

## Belgique francophone UNE CERTIFICATION AU SERVICE DE L'ASCENSEUR SOCIAL

Aller chercher les personnes sans diplôme là où elles se trouvent, pour certifier leurs compétences et ainsi faciliter leur accès à l'emploi et à une formation complémentaire. Tel est l'objectif du dispositif conçu par un Consortium associant gouvernement et organismes de formation. Non sans succès.

Laurence Estival

À l'heure où nombre de pays cherchent comment à la fois répondre à la demande du marché du travail et favoriser l'inclusion sociale, la Belgique francophone a mis en place, voici plus de quinze ans, un dispositif qui permet de marcher sur ces deux jambes. L'histoire remonte à la fin des années 1990 : "À l'époque, nos gouvernements, nos ministères de tutelle, mais aussi les partenaires sociaux souhaitaient créer un nouveau service pour les citoyens éloignés de l'emploi, ce qui n'existait pas dans le paysage de la formation pour les adultes", raconte Donat Carlier, directeur du Consortium de validation des compétences, une structure originale chargée de concevoir ce mailon manquant. Une fois réalisé un état des lieux avec les partenaires sociaux, les acteurs réunis par le Consortium

ont commencé à travailler sur des référentiels. Il s'agissait de déterminer à quoi pourrait ressembler des certifications professionnelles opposables, accessibles par validation des acquis des non-diplômés..

### Une cinquantaine de certifications

Il existe aujourd'hui une cinquantaine de certifications professionnelles : employé administratif, aide-ménagère, conducteur de chariot élévateur, mécanicien-réparateur, etc. "Chacune d'entre elles correspond à un ou plusieurs titres, concernant un ensemble de compétences cohérentes. Elles peuvent faire l'objet de validations partielles dès lors qu'elles permettent d'accéder à l'emploi", précise le responsable.

Ces compétences sont validées par un organisme de formation agréé, non pas sur la base d'un dossier, mais à partir de réalisations très concrètes

visant à démontrer leur maîtrise dans un contexte professionnel. Il peut ainsi leur être demandé de construire un mur, de réaliser un bilan comptable ou de préparer un repas.

Pour prendre en compte l'évolution des compétences demandées par les entreprises, tous les cinq ans les membres du Consortium remettent l'ouvrage sur le métier. "Nous venons de publier la stratégie pour les années 2020 à 2024, avec l'introduction de nouveaux titres centrés sur les compétences digitales et celles accélérant la transition écologique", précise Donat Carlier. C'est notamment le cas du métier de "valoriste", correspondant au développement de l'économie circulaire, en quête de professionnels pour réutiliser les déchets.

### Élargissement aux salariés

Autre innovation introduite au fil du temps : permettre aux entreprises de valider aussi les compétences de leurs salariés, sur la base des mêmes référentiels et méthodes utilisés pour les demandeurs d'emploi - qui étaient au départ la seule cible visée. Un accord de coopération avec les représentants des partenaires sociaux a ainsi élargi le champ le dispositif à tous les salariés sans diplôme déjà en poste, dans une perspective d'accélération de leur mobilité ou de reconversion. Ce public représente aujourd'hui près d'un tiers des bénéficiaires.

### 17 000 titres délivrés en 2019

"Nous devons aller chercher ces publics partout où ils se trouvent", explique le directeur du Consortium, pas peu fier des résultats obtenus : le dispositif est progressivement monté en puissance et en 2019, dernière année "normale", avant

"Les compétences ne sont pas validées sur la base d'un dossier, mais à partir de réalisations très concrètes"

### LA CERTIFICATION, UNE PREMIÈRE ÉTAPE

En ciblant les personnes sans diplômes et éloignées du marché du travail, le Consortium de validation des compétences a fait le choix de mettre le pied à l'étrier des plus fragiles. Les certifications délivrées sont conçues dans une optique de promotion sociale. Elles offrent un droit à accéder à un ensemble de formations professionnelles. Elles ne sont donc qu'une première étape. En Belgique francophone, il existe d'ailleurs un dispositif de validation prenant en compte, quel que soit son niveau de formation, les compétences déjà acquises pour obtenir un diplôme supérieur. Mais contrairement au dispositif français, s'il dispense les candidats du suivi des enseignements correspondant aux compétences validées, ces derniers doivent réaliser un travail de type mémoire, pour obtenir le parchemin visé.

la crise sanitaire, 17 000 titres de compétences ont été délivrés.

Pas de quoi toutefois entièrement satisfaire ses promoteurs, qui se sont fixé des objectifs ambitieux. Au programme : une simplification des référentiels sur lesquels reposent les certifications, pour en renforcer l'efficacité. Dans les tuyaux aussi, la création de certifications qui pourraient être communes à plusieurs secteurs d'activité, afin de favoriser la mobilité horizontale des salariés. "Nous devons aussi continuer à promouvoir nos actions, qui ne sont pas suffisamment connues des personnes, ni des entreprises", insiste Donat Carlier. Parmi les marges de progression, figurent la possibilité de renforcer l'articulation entre les certifications "maison", utilisées par les entreprises, et celles élaborées par le Consortium de validation. Ou une plus forte reconnaissance de ces dernières pour que les bénéficiaires obtiennent une meilleure rémunération. De quoi continuer à aller de l'avant, dans un contexte où les pénuries de main-d'œuvre replacent l'accélération des parcours professionnels au cœur des enjeux de compétitivité. ●

Rubrique réalisée dans le cadre de la préparation de la présidence française de l'Union européenne. Avec l'appui du réseau ReferNet, dont la branche française est pilotée par Centre Inffo.

<https://refernet.centre-info.fr>

[www.cedefop.europa.eu/en/events-and-projects/networks/refernet/national-partners](http://www.cedefop.europa.eu/en/events-and-projects/networks/refernet/national-partners)